

DROIT PRIVÉ

PRÉCIS

Droit fiscal des affaires

Patrick Serlooten

5^e édition

DALLOZ

DR 818

(2)

Droit fiscal des affaires

5^e édition

29808

2006



Patrick Serlooten

Professeur à l'Université des sciences sociales de Toulouse

DALLOZ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 SOURCES DU DROIT FISCAL DES AFFAIRES	2
§ 1. Les lois fiscales	2
§ 2. Les règlements	7
§ 3. La jurisprudence	9
§ 4. La doctrine administrative	10
§ 5. Les conventions internationales	18
§ 6. Les principes généraux du droit	21
SECTION 2 LA GESTION FISCALE DE L'ENTREPRISE	24
SOUS-SECTION 1 LA LIBERTÉ DE GESTION	24
SOUS-SECTION 2 LE CONTRÔLE DE LA GESTION	26
§ 1. La théorie de l'abus de droit	26
§ 2. La théorie de l'acte anormal de gestion	35
§ 3. Les décisions de gestion et erreurs comptables	46
SOUS-SECTION 3 LES CENTRES DE GESTION AGRÉÉS	49
§ 1. L'organisation des Centres de gestion	49
§ 2. La situation des adhérents	50
PARTIE 1 L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	53
TITRE PRÉLIMINAIRE L'EXISTENCE DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE EN DROIT FISCAL	55
SECTION 1 LE CONTENU DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL	57
SECTION 2 LES CONSÉQUENCES DE LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL	59
TITRE 1 L'IMPOSITION DU PROFIT DE L'ENTREPRISE	63
SOUS-TITRE 1 LES PRINCIPES DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL	65
CHAPITRE 1 LA THÉORIE DU BILAN	67
SECTION 1 LE RATTACHEMENT DES OPÉRATIONS DE L'ENTREPRISE	67
§ 1. Le critère de la créance acquise	68
§ 2. Les travaux en cours	70

§ 2. La déduction des déficits	194
SOUS-SECTION 2 LA DÉTERMINATION DU REVENU FAMILIAL	196
§ 1. La somme des revenus du foyer	196
§ 2. Les déductions du revenu global	196
SECTION 2 LE CALCUL DE L'IMPÔT	197
SECTION 3 LES OBLIGATIONS DES CONTRIBUABLES	199
TITRE 2 LA DISPARITION DE L'ENTREPRISE	201
CHAPITRE 1 LA CESSION OU CESSATION NON CONSÉCUTIVE AU DÉCÈS DE L'EXPLOITANT	203
SECTION 1 LA TVA	203
SECTION 2 L'IMPOSITION DIRECTE	204
SOUS-SECTION 1 LE BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	204
SOUS-SECTION 2 LES PLUS-VALUES DE CESSION	205
§ 1. Le cas général	205
§ 2. Les petites entreprises	210
§ 3. Le départ à la retraite	214
SECTION 3 LES DROITS D'ENREGISTREMENT	215
CHAPITRE 2 LA CESSION OU CESSATION CONSÉCUTIVE AU DÉCÈS DE L'EXPLOITANT	219
SECTION 1 LES IMPÔTS DIRECTS	220
§ 1. Le bénéfice d'exploitation	220
§ 2. Les plus-values de cession	220
SECTION 2 LES DROITS D'ENREGISTREMENT	221
TITRE 3 L'ENTREPRISE INTERNATIONALE	225
CHAPITRE 1 L'ENTREPRISE FRANÇAISE	227
SECTION 1 L'OBLIGATION FISCALE DE L'ENTREPRISE FRANÇAISE	227
§ 1. La notion d'entreprise française	227
§ 2. L'étendue de l'obligation fiscale de l'entreprise française	229
SECTION 2 LES MODALITÉS D'IMPOSITION DE L'ENTREPRISE FRANÇAISE	232
§ 1. La détermination des revenus de source française	232
§ 2. L'établissement de l'imposition	233
CHAPITRE 2 L'ENTREPRISE ÉTRANGÈRE	234
SECTION 1 LES REVENUS IMPOSABLES	234
SECTION 2 CALCUL ET PAIEMENT DE L'IMPÔT	235

PARTIE 2 L'ENTREPRISE SOCIÉTAIRE	239
TITRE 1 LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ	241
CHAPITRE 1 LE RÉGIME FISCAL DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ	243
SECTION 1 LA TAXATION DE L'OPÉRATION D'APPORT	243
SOUS-SECTION 1 LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ SOUMISE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	247
§ 1. La variété des biens apportés	247
§ 2. La qualité de l'apporteur	249
SOUS-SECTION 2 LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ SOUMISE À L'IMPÔT SUR LE REVENU	251
SECTION 2 LA TAXATION DE LA PLUS-VALUE D'APPORT	252
CHAPITRE 2 LE RÉGIME FISCAL DES CRÉATIONS D'ENTREPRISE	255
SECTION 1 L'ENTREPRISE NOUVELLE	255
SOUS-SECTION 1 CRÉATION D'ENTREPRISES NOUVELLES	255
§ 1. Conditions d'application	256
§ 2. Nature des avantages	258
SOUS-SECTION 2 LA REPRISE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS	259
§ 1. Les conditions d'application	260
§ 2. Le régime incitatif	261
SECTION 2 LE CRÉATEUR D'ENTREPRISE	261
SOUS-SECTION 1 DÉDUCTION DES PERTES EN CAPITAL	261
SOUS-SECTION 2 RÉDUCTION D'IMPÔT	263
§ 1. Réduction d'impôt au cas de souscription au capital des PME	263
§ 2. Réduction d'impôt au cas de reprise d'entreprise financée par un prêt	264
SOUS-SECTION 3 DÉDUCTION DES INTÉRÊTS	265
TITRE 2 LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ	267
SOUS-TITRE 1 LES SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU	269
CHAPITRE 1 LA DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE SOCIAL	271
SECTION 1 LA DÉFINITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE	271
SECTION 2 L'ÉVALUATION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE	272
CHAPITRE 2 L'IMPOSITION DES ASSOCIÉS	273
SECTION 1 LE CALCUL DE LA QUOTE-PART DE CHAQUE ASSOCIÉ	273
SECTION 2 LE RÉGIME DE L'IMPOSITION	275

SOUS-TITRE 2 LES SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	279
CHAPITRE 1 L'IMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ	281
SECTION 1 LE DOMAINE D'APPLICATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	281
SOUS-SECTION 1 L'IMPOSITION OBLIGATOIRE	281
SOUS-SECTION 2 L'IMPOSITION FACULTATIVE	286
SOUS-SECTION 3 L'IMPOSITION PARTIELLE	288
SOUS-SECTION 4 LES EXEMPTIONS	289
SECTION 2 LA DÉFINITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE	290
SOUS-SECTION 1 LE BÉNÉFICE BRUT	290
§ 1. Caractère global de l'impôt sur les sociétés	290
§ 2. L'imposition des plus-values	291
SOUS-SECTION 2 LE BÉNÉFICE NET	295
§ 1. Les frais d'établissement	295
§ 2. La rémunération des dirigeants	296
§ 3. Les frais d'emprunt	300
§ 4. Les impôts	301
§ 5. Les déficits	302
SECTION 3 L'ÉVALUATION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE	306
§ 1. Formes de la déclaration	306
§ 2. Contenu de la déclaration	307
SECTION 4 LE CALCUL DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	307
SOUS-SECTION 1 LES TAUX DE L'IMPÔT	308
SOUS-SECTION 2 LES CRÉDITS D'IMPÔT	309
SECTION 5 LE PAIEMENT DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	310
§ 1. Les acomptes	311
§ 2. Le solde de l'impôt	312
CHAPITRE 2 L'IMPOSITION DES GROUPES DE SOCIÉTÉS	314
SECTION 1 LE RÉGIME DE L'INTÉGRATION FISCALE DES RÉSULTATS DU GROUPE	314
§ 1. Conditions d'application	315
§ 2. Incidences de la consolidation des résultats	317
SECTION 2 LE RÉGIME DES SOCIÉTÉS MÈRES	321
§ 1. Conditions d'application	321
§ 2. L'exonération des dividendes	322
§ 3. Le caractère optionnel du régime des sociétés mères	323
SECTION 3 LES RELATIONS FINANCIÈRES INTRA-GROUPE	324
§ 1. Le taux d'intérêt	325
§ 2. Le montant des prêts et avances	325

CHAPITRE 3 L'IMPOSITION DES ASSOCIÉS	328
SECTION 1 LES DIVIDENDES D' ACTIONS ET DE PARTS SOCIALES	328
SOUS-SECTION 1. LA NOTION DE BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	329
§ 1. La notion de distribution	329
§ 2. La notion de distribution régulière	334
SOUS-SECTION 2. LE RÉGIME DES BÉNÉFICES DISTRIBUÉS	335
§ 1. L'investissement direct	335
§ 2. Les organismes de placement collectif en valeur mobilière	337
SECTION 2 LES INTÉRÊTS DE COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ	339
SOUS-SECTION 1 LES COMPTES COURANTS ORDINAIRES	340
§ 1. Intérêts déductibles	340
§ 2. Intérêts non déductibles	341
SOUS-SECTION 2 LES COMPTES COURANTS BLOQUÉS	342
SECTION 3 LES INTÉRÊTS DES OBLIGATIONS, EMPRUNTS NÉGOCIABLES ET PRÊTS PARTICIPATIFS	343
§ 1. La retenue à la source	343
§ 2. L'imposition du bénéficiaire	344
SECTION 4 LES PLUS VALUES SUR CESSIION DE CRÉANCES	345
CHAPITRE 4 L'IMPOSITION DES DIRIGEANTS SOCIAUX	347
SECTION 1 LE RÉGIME DE L'IMPOSITION DES DIRIGEANTS	348
SOUS-SECTION 1 LA VARIÉTÉ DES RÉGIMES	348
§ 1. Les rémunérations imposées en tant que salaires	348
§ 2. Les rémunérations assimilées aux bénéfices industriels et commerciaux	350
§ 3. Les rémunérations imposées en tant que revenus mobiliers	354
SOUS-SECTION 2 LES RÈGLES COMMUNES	354
§ 1. La notion de rémunération disponible	354
§ 2. La déduction des dépenses professionnelles	356
SECTION 2. LE CONTRÔLE DE LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	361
§ 1. L'objet du contrôle des rémunérations	361
§ 2. Les effets du contrôle des rémunérations	363
SECTION 3 LA RESPONSABILITÉ FISCALE DES DIRIGEANTS SOCIAUX	365
SOUS-SECTION 1 LE DOMAINE DE LA RESPONSABILITÉ PÉCUNIAIRE DES DIRIGEANTS	366
SOUS-SECTION 2 LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION EN RESPONSABILITÉ	368
SOUS-TITRE 3 L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE	371
CHAPITRE 1 L'IMPOSITION DES REVENUS DES SOCIÉTÉS	373
SECTION 1 LES SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU	373

SECTION 2	LES DROITS D'ENREGISTREMENT	472
SECTION 3	LA TVA	473
CHAPITRE 2	LES APPORTS PARTIELS D'ACTIF	475
SECTION 1	L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	476
	§ 1. Les conditions du régime de faveur	476
	§ 2. Le contenu du régime de faveur	476
SECTION 2	LES DROITS D'ENREGISTREMENT	477
CHAPITRE 3	LES SCISSIONS	478
SECTION 1	LES CONDITIONS D'APPLICATION DU RÉGIME DE FAVEUR ..	478
SECTION 2	LE CONTENU DU RÉGIME DE FAVEUR	479
TITRE 6	LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ	481
CHAPITRE 1	LA DISSOLUTION DES SOCIÉTÉS PLURIPERSONNELLES ...	483
SECTION 1	LES IMPÔTS DIRECTS	483
	§ 1. Les sociétés soumises à l'impôt sur le revenu	483
	§ 2. Les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés	485
SECTION 2	LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	487
SECTION 3	LES DROITS D'ENREGISTREMENT	488
	§ 1. Le partage de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu ..	488
	§ 2. Le partage de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés	490
CHAPITRE 2	LA DISSOLUTION DES SOCIÉTÉS UNIPERSONNELLES	491
SECTION 1	L'APPROPRIATION DE L'ACTIF SOCIAL PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE	491
SECTION 2	LA CESSATION D'ACTIVITÉ	493
	§ 1. L'associé unique est une personne physique	493
	§ 2. L'associé unique est une personne morale	494
PARTIE 3	L'IMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE	497
TITRE 1	DOMAINE D'APPLICATION DE LA TVA	499
CHAPITRE 1	LES OPÉRATIONS IMPOSABLES	501
SECTION 1	LES OPÉRATIONS IMPOSABLES PAR NATURE	501
	§ 1. La nature des opérations imposables	501
	§ 2. La notion d'assujetti	506
	§ 3. La notion d'activités économiques	508
SECTION 2	LES OPÉRATIONS IMPOSABLES PAR DÉTERMINATION DE LA LOI	511
	§ 1. La production et la livraison d'immeubles	511
	§ 2. Les livraisons à soi-même	512

SECTION 3	OPÉRATIONS IMPOSABLES PAR OPTION	515
	§ 1. L'intérêt de l'option	515
	§ 2. Les conditions de l'option	515
CHAPITRE 2	LES OPÉRATIONS EXONÉRÉES	518
SECTION 1	LES DIVERSES EXONÉRATIONS	518
SECTION 2	CONSÉQUENCES DE L'EXONÉRATION	520
TITRE 2	PÉRIODE DE RATTACHEMENT DES OPÉRATIONS ...	523
CHAPITRE 1	LES LIVRAISONS DE MEUBLES CORPORELS	525
CHAPITRE 2	LES PRESTATIONS DE SERVICES	527
SECTION 1	EXIGIBILITÉ LORS DE L'ENCAISSEMENT	527
SECTION 2	OPTIONS RELATIVES À L'EXIGIBILITÉ	528
TITRE 3	CALCUL DE LA TVA	531
CHAPITRE 1	LA TVA EXIGIBLE	533
SECTION 1	LA BASE D'IMPOSITION	533
	§ 1. Le principe	533
	§ 2. Les régimes spéciaux	538
SECTION 2	LES TAUX DE TVA	539
CHAPITRE 2	LA TVA DÉDUCTIBLE	542
SECTION 1	CONDITIONS DU DROIT À DÉDUCTION	543
	§ 1. Condition de fond	544
	§ 2. Conditions de forme	546
	§ 3. Conditions de délai	548
	§ 4. Les exclusions de la déduction	549
SECTION 2	EXERCICE DU DROIT À DÉDUCTION	553
	§ 1. Règles générales	553
	§ 2. Entreprises partiellement assujetties à la TVA	555
SECTION 3	RÉVISION DU DROIT À DÉDUCTION	560
	§ 1. Les valeurs d'exploitation et services	560
	§ 2. Les immobilisations	561
TITRE 4	LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE	567
SECTION 1	LES OBLIGATIONS RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DE L'IMPOSITION	567
SECTION 2	LES OBLIGATIONS RELATIVES AU RECOUVREMENT	569
	§ 1. La déclaration du chiffre d'affaires	569
	§ 2. Le paiement de l'impôt	572
TITRE 5	LE COMMERCE AVEC L'ÉTRANGER	575
CHAPITRE 1	LE RÉGIME GÉNÉRAL	577

SECTION 4	LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION	671
CHAPITRE 4	L'IMPÔT SUR LA FORTUNE	673
SECTION 1	L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	673
	§ 1. Notion d'activité professionnelle	674
	§ 2. Notion de biens professionnels	675
SECTION 2	L'ENTREPRISE SOCIÉTAIRE	677
	§ 1. L'évaluation des valeurs mobilières	677
	§ 2. Les droits sociaux « professionnels »	678
	§ 3. Les titres de sociétés exploitant une entreprise	684
	INDEX ALPHABÉTIQUE	687





Une fiscalité de plus en plus lourde et omniprésente impose à tout décideur une connaissance précise des obligations fiscales des entreprises et du traitement fiscal des opérations d'affaires. C'est à cette préoccupation que répond ce Précis de droit fiscal des affaires.

Par l'importance des informations fournies et un exposé méthodique, il permet aux étudiants des Universités et des Grandes Ecoles d'appréhender efficacement la matière et d'en percevoir la logique.

Par-delà, ce Précis s'adresse à tout fiscaliste en lui permettant d'intégrer la variable fiscale dans ses décisions de gestion et de trouver la solution des problèmes particuliers qui lui sont posés.

L'ouvrage est divisé en quatre parties :

La première partie traite de l'imposition de l'activité de l'entreprise individuelle.

La deuxième partie consacrée à l'entreprise sociétaire permet de traiter principalement de l'imposition du bénéfice social, mais aussi d'exposer la situation fiscale des associés et des dirigeants.

Dans la troisième partie est présentée l'imposition du chiffre d'affaires de l'entreprise, c'est-à-dire la TVA.

L'étude de l'imposition du capital de l'entreprise dans la quatrième partie permet de montrer que la réunion du potentiel économique nécessaire à l'activité de l'entreprise ainsi que sa détention sont sources d'obligations fiscales souvent importantes même si le caractère professionnel de ce capital lui permet d'échapper à l'impôt sur la fortune.

Cette cinquième édition est à jour de la loi de finances rectificative pour 2005 et de la loi de finances pour 2006.

***Patrick Serlooten**, agrégé des facultés de Droit, est professeur et vice-président de l'Université des sciences sociales de Toulouse où il enseigne le droit fiscal des affaires et le droit commercial. Il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages traitant principalement d'aspects particuliers de la fiscalité des affaires.*

